



COMMUNE DE FOURQUES

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 7 2016 à 18 heures 30

Membres du conseil municipal en fonctions : ARSAC Claudie, ATHENOUX Odile, AZEMA Jean-Michel, Aimé BARACHINI, Marie-José BERGIER, Yolande BOUVIER, Nadine CASTELLANI, Yvan CAVALLINI, Joëlle DE JAGER, Michel DELAWOEVRE, Patricia DISSET, Gilles DUMAS, Alain FOUQUE, Stéphanie GILENI, Georges GUIRARD, Robert HEBRARD, Sébastien LESAGE, Thérèse MERCANTI, Myriam NESTI, Vanesia FRIZON, Michel PAULET, Jean-Paul RABANIT, David RIBES

Présents : ARSAC Claudie, ATHENOUX Odile, AZEMA Jean-Michel, Aimé BARACHINI, Yolande BOUVIER, Yvan CAVALLINI, Joëlle DE JAGER, Michel DELAWOEVRE, Gilles DUMAS, Alain FOUQUE, Vanessa FRIZON, Georges GUIRARD, Robert HEBRARD, Sébastien LESAGE, Myriam NESTI, Michel PAULET, Jean-Paul RABANIT.

Absents excusés avec pouvoir : Mme Marie-José BERGIER donne procuration à M. Michel PAULET. Mme Stéphanie GILENI donne procuration à M. Jean-Paul RABANIT. M. David RIBES donne procuration à M. Aimé BARACHINI.

Absents excusés : Mmes Nadine CASTELLANI, Patricia DISSET et Thérèse MERCANTI.

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel AZEMA

Compte rendu des décisions du maire prises en application des articles L 2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités territoriales et suivant délibération du 14 avril 2014 : Néant

Budget principal. Compte administratif 2015. Affectation du résultat

Sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Azéma, Après avoir entendu la présentation du compte administratif de l'exercice 2015 et de ses résultats :

Sections	Dépenses	Recettes	Report résultat 2014	Résultat 2015
Fonctionnement	2.641.080,09	2.836.628,50	612.323,06	807.871,47
Investissement	782.578,39	937.386,08	-138.364,15	16.443,54
TOTAL	3.423.658,48	3.774.014,58	473.958,91	824.315,01
<i>RAR Investissement</i>	<i>504.800,00</i>	<i>45.900,00</i>	-	<i>-458.900,00</i>

Le maire s'étant retiré au moment du vote, Au vu des restes à réaliser en investissement, Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif 2015 tel qu'il est présenté, **DECIDE** l'affectation sur le Budget Primitif 2016 du résultat de fonctionnement constaté d'un montant de 807.871,47 € comme suit :

- Affectation à la section d'investissement (compte 1068 « affectation de résultat ») pour un montant de 442.456,46 €.
- Report à la section fonctionnement (compte 002 « excédent ordinaire reporté ») pour un montant de 365.415,01 €.

Budget annexe « eau et assainissement ». Compte administratif 2015. Affectation du résultat

Sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Azéma, Après avoir entendu la présentation du compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe de l'eau et de l'assainissement et ses résultats :

Sections	Dépenses	Recettes	Report résultat 2014	Résultat 2015
Fonctionnement	218.269,61	233.572,88	4.247,36	19.550,63
Investissement	70.365,73	146.795,01	456.841,17	533.270,45
TOTAL	288.635,34	380.367,89	461.088,53	552.821,08
<i>RAR Investissement</i>	<i>40.000,00</i>	-	-	<i>-40.000,00</i>

Le maire s'étant retiré au moment du vote, Au vu des restes à réaliser en investissement, Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif 2015 tel qu'il est présenté, **DECIDE** l'affectation du résultat de fonctionnement constaté bénéficiaire d'un montant 19.550,63 € comme suit : Report du bénéfice à la section fonctionnement du budget 2016 (compte 002 « excédent ordinaire reporté ») pour un montant de 19.550,63 €.

Budget annexe « Festivités ». Compte administratif 2015. Affectation du résultat

Sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Azéma, Après avoir entendu la présentation du compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe des festivités, et ses résultats :

Sections	Dépenses	Recettes	Report résultat 2014	Résultat 2015
Fonctionnement	36.380,56	37.913,00	675,45	2.207,89
Investissement	0	0	0	0
TOTAL	36.380,56	37.913,00	675,45	2.207,89

Le maire s'étant retiré au moment du vote, Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif 2015 tel qu'il est présenté. **DECIDE** l'affectation du résultat constaté d'un montant de 2.207,89 € comme suit : Report à la section de fonctionnement du budget 2016 (compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ») pour un montant de 2.207,89 €.

Budget annexe « Divers Lotissements ». Compte administratif 2015. Affectation du résultat

Sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Azéma qui rappelle que par délibération N° 2015-037 en date du 11 mai 2015 le conseil municipal a décidé de clôturer le budget annexe « Divers lotissements », Après avoir entendu la présentation du compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe divers lotissements, et ses résultats :

Sections	Dépenses	Recettes	Report résultat 2014	Résultat 2015
Fonctionnement	336.505,28	0	336.505,28	0
Investissement	0	0	0	0
TOTAL	336.505,28	0	0	0

Le maire s'étant retiré au moment du vote, Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif 2015 tel qu'il est présenté.

Budget annexe « ZAC du Mas de Courtois ». Compte administratif 2015. Affectation du résultat

Sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Azéma qui rappelle que par délibération N° 2015-036 en date du 11 mai 2015 le conseil municipal a décidé de clôturer le budget annexe « ZAC du Mas de Courtois », Après avoir entendu la présentation du compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe divers lotissements, et ses résultats :

Sections	Dépenses	Recettes	Report résultat 2014	Résultat 2015
Fonctionnement	91.428,98	744.498,03	-653.068,92	0,13
Investissement	205.277,53	205.277,40	0	-0,13
TOTAL	296.706,51	949.775,43	-653.068,92	0

Le maire s'étant retiré au moment du vote, Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif 2015 tel qu'il est présenté.

Approbation des comptes de gestion 2015 dressés par le Percepteur

Le Conseil municipal, Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2015, Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire, Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, **DECLARE** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserve de sa part.

BUDGET PRIMITIF 2016. BUDGET PRINCIPAL. BUDGETS ANNEXES

Monsieur le maire soumet à l'examen de l'assemblée les projets de budgets primitifs qu'il a établis pour l'exercice 2016, Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, Par 17 voix « pour » et 3 « contre » (Mme Vanesia FRIZON, M. Georges GUIRARD et M. Sébastien LESAGE), **APPROUVE** le budget principal et les budgets annexes de la commune dont la balance s'établit comme suit reste à réaliser compris :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Section de fonctionnement		
Budget principal	2.672.451,00	2.672.451,00
Budget annexe eau et assainissement	195.330,00	195.330,00
Budget annexe festivités	40.775,00	40.775,00
Section d'investissement		
Budget principal	1.099.301,00	1.099.301,00
Budget annexe eau et assainissement	1.071.707,49	1.071.707,49
TOTAL GENERAL	5.079.564,49	5.079.564,49

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2016

Sur la proposition de Monsieur le maire, Vu le projet de budget pour l'année 2016 établi sans nécessité de recours à l'augmentation des impôts, Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, **DECIDE** de fixer comme suit les taux d'imposition pour l'année 2016 :

- Taxe d'habitation : 13,16 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 15,78 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 66,48 %

SERVICES AFFERMES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : SURTAXES COMMUNALES

Vu le rapport de monsieur le premier adjoint, Sur la proposition de monsieur le maire, Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, **DECIDE** de fixer comme suit les surtaxes communales à compter du 1^{er} juillet 2016 :

- **Service de l'eau** : 0,53 €/m³
- **Service de l'assainissement** : 0,63 €/m³